
Dons de la commune de Sens de plus de 2000 marcs d'argenterie provenant des églises, lors de la séance du 22 ventôse an II (12 mars 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Dons de la commune de Sens de plus de 2000 marcs d'argenterie provenant des églises, lors de la séance du 22 ventôse an II (12 mars 1794). In: Tome LXXXVI - Du 13 au 30 ventôse an II (3 au 20 mars 1794) p. 366;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1965_num_86_1_30828_t1_0366_0000_9

Fichier pdf généré le 22/01/2023

39

La société populaire de Rumilly, département du Mont-Blanc, annonce à la Convention qu'elle vient d'équiper et d'armer un brave sans-culotte jacobin, cavalier qu'elle va offrir au représentant du peuple Albitte : elle annonce de plus qu'elle a reçu, pour le soulagement de nos braves frères d'armes, 22 paires de souliers et 22 chemises, produit des dons patriotiques, et qu'elle travaille sans relâche à la fabrication du salpêtre (1). Elle a extrait 10 livres de salpêtre de 12 quintaux de terres lessivées (2).

Mention honorable, insertion au bulletin.

40

Les administrateurs du district d'Apt annoncent à la Convention que la commune de la Tour-d'Aigues vient de déposer entre leurs mains 77 marcs 7 onces un gros d'argenterie qui, joints à 201 marcs 1 once 5 gros qui ont déjà été portés par d'autres communes, forment le total de 279 marcs 6 gros.

Mention honorable, insertion au bulletin (3).

41

Le conseil général de la commune de Sens annonce à la Convention que l'hydre du fanatisme est abattue dans leur commune, et qu'il a déposé, sur l'autel de la patrie, plus de 2,000 marcs d'argenterie provenant des ci-devant églises, et qu'il a changé la ci-devant cathédrale en temple de la Raison.

Mention honorable, insertion au bulletin (4).

[Sens, 19 vent. II] (5).

« Citoyens représentans,

L'hydre du fanatisme est abattu dans la commune de Sens ; déjà nous avons porté sur l'autel de la patrie plus de deux mille marcs d'argenterie (dépouilles de ces idoles qui étoient présentées à l'adoration d'un peuple aveuglé par ces êtres inutiles à la Société, et qui n'existaient que du produit de la superstition).

Aujourd'hui, et les idoles et leurs prêtres sont disparus, la Raison nous éclaire, le plus beau temple (la ci-devant cathédrale) lui a été dédié, aux acclamations générales, les hymnes chantées en l'honneur de la Raison, de la Liberté, de l'Egalité, ont percé les voûtes du temple, elles ont retenti de cris : Vive la République. Vive la Montagne.

Montagne sacrée ! c'est de ton sein qu'est sorti

(1) P.V., XXXIII, 222.

(2) Bⁱⁿ, 23 vent. (suppl^t).

(3) P.V., XXXIII, 222. Bⁱⁿ, 23 vent. (suppl^t).

(4) P.V., XXXIII, 223. Bⁱⁿ, 24 vent. (1^{er} suppl^t);

Ann. patr., p. 1959.

(5) C 294, pl. 981, p. 21.

le feu qui nous anime ; de ton sommet sublime, continue de nous éclairer ; nous nous réunissons tout autour de toi ; cette réunion fera notre force, et bientôt nous verrons la république s'affermir sur des bases inébranlables ; bientôt nous verrons disparaître ces pigmées couronnées qui osent lutter contre 24 millions de frères, et ce sera alors qu'il vous sera permis, Citoyens représentans, de goûter paisiblement les fruits de vos glorieux travaux. S. et F. »

GAUTELIER (maire), CROISSET (off. mun.), JOSSEY (off. mun.), FORTIER (notable), DALLEMAGNE (off. mun.), BOULICOT, ADENIS (secrét. greffier), MATHIEU (notable), POUILLAIN (notable), PRUVÔT (off. mun.), BENOIST (notable), RENVOYEZ (off. mun.).

P.S. Nous vous annonçons en outre, Citoyens représentans, que la commune de Sens a précédemment célébré la feste en l'honneur des vainqueurs de Toulon, et celle en l'honneur des martyrs de la Liberté.

42

Le conseil général de la commune de Montbron, département de la Charente, envoie à la Convention l'état des dons patriotiques pour les défenseurs de la patrie, et le poids de l'argenterie du culte, déposés au district de la Rochefoucault :

Argenterie, 12 marcs 3 gros ; cuivre, 75 liv. ; chemises, 214 ; bas, 28 paires ; étoffes, 14 aunes ; souliers, 36 paires ; don en argent, 3,633 liv. ; havresacs, 90.

Il annonce qu'il loue le gouvernement révolutionnaire, et que la terreur est à l'ordre du jour pour les tyrans. *Paix aux chaumières et guerre aux tyrans !*

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[Montbron, 11 vent. II] (2).

« Citoyens représentans,

Et nous aussi, nous avons juré guerre aux tyrans et paix aux chaumières ; en admirant les travaux de la Convention nous la louons sur l'institution d'un gouvernement révolutionnaire, la terreur n'est à l'ordre du jour que pour les traîtres, les ennemis des lois ; Montagne sainte, effroy de tous les tyrans, point de trêve, écrase de ta terrible foudre ces têtes fières et orgueilleuses que le mot égalité fait pâlir.

Depuis longtemps, citoyens représentans, la commune de Montbron ne connaît d'autre temple que celui de la Raison. Les lois y sont lues, la morale universelle prêchée, tous les decadis. Organes de cette même commune nous vous demandons de distraire de la vente des ci-devant églises celle dédiée à la raison, parce que ses habitants sont pauvres, mais riches en patriotisme.

Nous vous adressons la liste des dons patriotiques pour les défenseurs de la patrie et le

(1) P.V., XXXIII, 223. Bⁱⁿ, 25 vent. (1^{er} suppl^t).

(2) C 294, pl. 971, p. 38.